

La vie des associations

Société de chasse

Suite à notre assemblée générale du dimanche 21 juillet dernier, voici le nouveau bureau de notre société de chasse : Président, M. SERRE Dominique. Vice-président, M. SOULET Joël. Trésorière, Mme GOUYGOUX Karine. Trésorier adjoint, M. GRANIER Jean-Pierre. Secrétaire, M. CRESPIY Jeremy. Secrétaire adjoint, M. DACOSTA Enrique. Notre garde-chasse restant M. CHASTAGNER Laurent.

Le Président, ainsi que tous les sociétaires, remercient l'ensemble des propriétaires pour le droit de chasse. Pour tout incident ou renseignement, merci de contacter le Président au 06 13 59 11 13.

Club Arc En Ciel

C'est la rentrée et la reprise des Thés dansants du Club ARC EN CIEL, rendez-vous à NESPOULS, salle Polyvalente le dimanche 8 septembre à partir de 14H30 avec l'orchestre d'André ALLE. Pour ceux qui souhaitent prendre le repas et continuer en soirée, n'oubliez pas de vous faire inscrire.



Thé dansant

Comité des fêtes

Le comité des fêtes de Jugeals-Nazareth organise une soirée cassoulet le samedi 12 Octobre à partir de 19h30 à la salle polyvalente Jean Moulin. La soirée sera animée par Francis DEVAUX. Au menu : Kir amuses-bouches, cassoulet maison, assiette de salade et fromage, café gourmand, vin et café.



Tarifs : 25 euros. Enfants -12 ans : 15 euros. Réservation : Didier : 05 55 85 98 28. Paiement à la réservation.

Les Amis de Jugeals-Nazareth

RANDONNÉE SEMI-NOCTURNE & DINATOIRE 20€

Jugeals-Nazareth
Samedi 14 septembre

Dès 18h salle polyvalente Jugeals-Nazareth

Derniers départs à 19h

Lampe et gilet fluo recommandés

Rando seule 8€
Repas seul 15€

Repas sur réservation uniquement au 06 15 42 69 78

Les amis de Jugeals-Nazareth

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie

Téléphone : 05 55 85 90 53
Fax : 05 55 85 58 75
Mail : mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr
Site : www.jugeals-nazareth.fr
Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
Mardi : 8h à 12h
Mercredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h
Jeudi : 8h à 12h
Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Cantine : 05 55 85 97 96
Garderie : 05 55 85 92 60
Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

INFORMATIONS UTILES

Cabinet médical :

Docteur BOUSSEYROUX-LAMAGAT
Tel. 05 55 85 95 76

Médecin de garde : 15 Infirmières :

Catherine CLAUZEL-RUBELLIN
Tel. 05 55 85 86 56
Mob. 06 80 02 04 00
Carole NEGRET
& **Stéphanie MARQUES**
06 48 31 09 54 / 06 83 29 95 27

Assistances maternelles :

Sandra RENAULT La Borie Basse
Tel. 06 83 03 17 26
Jocelyne DUHIN La Brande
Tel. 09 67 39 07 39 ou 06 22 53 15 31
Brigitte TILLET La Brande
Tel. 05 55 85 56 70 ou 06 08 35 76 98
Maryse IRIGOYEN Montplaisir
Tel. 06 17 17 64 55 ou 05 55 87 22 52

Assistante sociale

Nathalie Collet au 0519078131

Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT (05 87 43 92 90)

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17 ou 05 55 86 08 12

SAUR : 05 81 91 35 05

ERDF DEPANNAGE ELECTRICITE :

0 972 675 019

Trésorerie de Malemort et Beynat :

Tel : 05 55 92 06 00
Fax : 05 55 17 91 84

ACCUEIL DE LA PAROISSE

Presbytère Saint-Martin (05 55 24 10 82)
Presbytère Saint Cernin (05 55 24 07 70)
Messe à Jugeals 22/09 à 9h30.

Le Bulletin

Septembre 2019



Le mot du Maire

En cette période de rentrée des classes bien sûr, mais aussi de reprise d'activités pour bon nombre d'entre nous, j'espère que chacun a pu prendre un peu de repos et de détente durant cet été très chaud et sec.

Même si nous ne partageons pas tous la même analyse sur les causes du dérèglement climatique, il n'en demeure pas moins que nous constatons que chaque année les épisodes de canicule et de sécheresse s'aggravent.

A ce titre, j'avais fait un appel dans le bulletin d'Octobre 2018 à vous tous, afin que les administrés concernés par des dégradations sur leur habitation dues à la sécheresse 2018 se rapprochent de la mairie pour signaler leurs avaries. Vous avez été 27 propriétaires à vous faire connaître en mairie avec photos à l'appui pour signaler ces sinistres. A la demande de certains d'entre vous, je suis venu sur place constater les dégâts.

Après signalement au service du ministère de l'intérieur via notre préfecture, cela a peut être facilité la reconnaissance d'état de catastrophe naturelle de notre commune, obligatoire pour l'indemnisation par vos assurances.

La parution de cette reconnaissance au journal officiel seulement le 9 août n'a pas pu faciliter la déclaration à vos assurances, étant donné que celle-ci devait se faire dans les 10 jours, le week-end du 15 août ne facilitant pas la tâche !

Néanmoins avec le service administratif de la mairie, j'ai tout mis en œuvre pour que vous soyez quasiment tous informés le jour de la parution au journal officiel. Je vous prie de m'excuser pour ceux qui ne l'auraient pas eu dans les temps en espérant que vos assurances auront fait preuve de tolérance afin que chacun puisse être indemnisé.

Je vous appelle dès aujourd'hui à faire de même pour la sécheresse 2019, des dégradations sont déjà apparues ou vont réapparaître à la réhydratation des sols.

Cette sécheresse et canicule 2019 est catastrophique naturellement pour nos agriculteurs, mais aussi pour nous tous. Les organismes souffrent de cette situation quasi inédite et je pense particulièrement aux plus fragiles et vulnérables pour diverses raisons.

Nous sommes bien sûr concernés par l'arrêté préfectoral d'interdiction d'arroser : les pelouses, les jardins, les espaces sportifs, les potagers. Sont interdits aussi le remplissage des piscines y compris celles gonflables ou démontables, le lavage des véhicules etc... Je vous invite à consulter l'arrêté en mairie, mais surtout à respecter rigoureusement ces restrictions. C'est certainement le prix à payer pour ne pas se retrouver dans la situation de certaines communes de notre département qui sont privées d'eau potable et ravitaillées par des camions citerne. Faisons preuve de discipline et citoyenneté face à l'urgence.

J'en profite pour rappeler qu'à titre préventif, nos comportements doivent évoluer pour préserver notre planète avant qu'il ne soit trop tard !

Je ne veux surtout pas que vous considériez tous mes propos comme une leçon de morale, moi aussi je suis conscient que je n'adopte pas toutes les mesures à prendre au quotidien. Naturellement la façon de faire des industriels et les méthodes de transports qui en résultent sont les facteurs les plus significatifs de ces problèmes climatiques.

A mon sens, nous devons avoir une prise de conscience collective et nécessaire face à l'urgence de la situation, chacun de nous à son niveau peu faire un peu !

Le Maire, Gérard Bagnol

